

République Française  
Département de la Marne  
Arrondissement de  
Châlons-en-Champagne

**Communauté de Communes de la Moivre à la Coole**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**SÉANCE DU 15 AVRIL 2021**

Le 15 avril 2021 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nuisement-sur-Coole, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 9 avril 2021.

Nombre de délégués :

- en exercice 44
- présents 41
- représentés ou ayant donné pouvoir 2
- votants 43
- ont voté pour 43
- ont voté contre 0
- se sont abstenus 0

Titulaires présents : Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Michel JACQUET, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, William MATHIEU, Freddy MELLET, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Jean-Christophe MANGEART par Damien GALLOIS (suppléant).

Absents : Anne BRAZE (excusée).

**DÉLIBÉRATION**  
**N° 1002-2021**

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

**OBJET :**  
**Budget annexe**  
**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
**MAIRY-SUR-MARNE**  
**Budget primitif 2021**

Le conseil nomme Mme Evelyne DRAN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-1, L. 1612-2, L. 1612-4, L. 1612-6, L. 1612-8,

Entendu la présentation du budget primitif du budget annexe de l'assainissement collectif de Mairy-sur-Marne par M. René SCHULLER, vice-président.

**Après en avoir délibéré, le conseil de communauté :**

**ADOpte** le budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement collectif de Mairy-sur-Marne présenté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	66 707,63 €	86 028,01 €
Section d'investissement	57 192,28 €	89 060,40 €

La section de fonctionnement faisant apparaître un suréquilibre de 19 320,38 €.

La section d'investissement faisant apparaître un suréquilibre de 31 868,12 €.

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN  
2021.05.03 12:17:53 +0200  
Ref:20210429\_093601\_1-2-0  
Signature numérique  
le Président